YONNE : CARTE SCOLAIRE RENTRÉE 2018

MOBILISATION DÉPARTEMENTALE :

- CONTRE LES FERMETURES DE CLASSES
- POUR LA CRÉATION DES POSTES À HAUTEUR DES BESOINS
- CONTRE LES CONSÉQUENCES DU DISPOSITIF « CP DÉDOUBLÉS »

Nous ne pouvons accepter cette carte scolaire
qui se fait sans les moyens suffisants pour les écoles de l'Yonne !

Avec la mise en place du dispositif CP dédoublés, alliée à une dotation qui n'augmente que de 3 postes pour notre département, la rentrée 2018 s'annonce bien difficile : cette dotation est indéniablement insuffisante ! Le projet de carte scolaire en témoigne :

Après la tenue du CTSD, 32 fermetures de classes (dont 7 fermetures d'écoles) et seulement 7 ouvertures (et 15 postes pour les CP dédoublés), plus de 10 CP dédoublés sans moyen supplémentaire qui créent des classes en sureffectif dans les mêmes écoles en REP, la réduction drastique de l'accueil de TPS et des déplacements de GS en élémentaire avec un impact certain sur les emplois territoriaux, des fusions d'écoles en vue de mutualisation des moyens, aucun poste pour les RASED et l'enseignement spécialisé... Comme nous le redoutions, nous aurions donc des CP à effectif allégés…

...et les classes d'à côté à plus de 25 !

Nous voulons une carte scolaire qui permette un allègement des effectifs partout, des moyens supplémentaires pour les RASED, pour le remplacement, pour l'enseignement spécialisé…

L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES
A VOTÉ CONTRE LE PROJET DE CARTE SCOLAIRE :

Lors du CTSD, nous étions déjà nombreux en grève et à nous mobiliser,
plus de 150 enseignants, parents, élus étaient rassemblés devant la DSDEN.
Les représentants du personnel ayant voté unanimement contre le projet de carte scolaire,
la DASEN devra donc convoquer un nouveau CTSD.
Lors du CDEN, la carte scolaire doit une dernière fois être débattue puis actée par la DASEN.

Nous sommes tous concernés : MOBILISONS-NOUS !

UN PRÉAVIS DE GRÈVE A ÉTÉ DÉPOSÉ
avec rassemblement devant la Préfecture dès 13h
le vendredi 2 mars à l'occasion du CDEN

Les écoles menacées d'une fermeture et dont les délégations seront présentes pourront être reçues par l'administration pour exposer leur situation et exprimer leur refus de la mesure prévue.

Les enseignants des collèges et lycées sont également appelés à se rassembler pour protester contre la carte scolaire du second degré, la dégradation des conditions d'enseignement et contre toute fermeture d'établissement.